PARTICIPATION DES DOMINIONS BRITANNIQUES D'OUTRE-MER ET DES COLONIES, 1916.

Au Canada, un décret ministériel rendu le 12 janvier porta la levée des troupes canadiennes à 500,000 hommes. De grands mais infructueux efforts furent faits pour atteindre ce nombre, au moyen de l'enrôlement volontaire. Une déclaration officielle publiée à la fin de l'année constatait que, depuis le commencement de la guerre jusqu'au 30 novembre 1916, le nombre des recrues s'élevait à 381,438 hommes de tous rangs et de toutes armes. Les contributions en

argent aux différentes œuvres patriotiques avaient doublé.

Le 11 novembre sir Sam Hughes, ministre de la Milice, dont l'activité et l'énergie avaient grandement stimulé le recrutement et l'organisation de l'armée, offrit sa démission à la demande du premier ministre, à la suite de sérieuses divergences d'opinion en matière d'administration; il fut remplacé par l'honorable A. E. Kemp, ministre sans portefeuille. Une Commission du Service National fut établie dans le but d'augmenter les enrôlements, sans cependant nuire aux industries essentielles. Les troupes canadiennes en France furent portées à trois divisions complètes et constituèrent un corps d'armée, sous le commandement de sir Julian Byng. contingents considérables d'unités canadiennes affectées aux chemins de fer et aux opérations forestières furent aussi envoyées en Europe. Un grand nombre d'hommes s'enrôlaient dans les services spéciaux. dans les transports mécaniques et la navigation intérieure. brigade de cavalerie canadienne fut formée et, avec plusieurs batteries d'artillerie à cheval, fut attachée au quinzième corps d'armée britannique. Des garnisons de troupes canadiennes furent maintenues dans les Bermudes et à Sainte-Lucie.

Un document officiel publié par le gouvernement australien indiquait que 103,000 hommes avaient été recrutés par enrôlement volontaire en ce pays et envoyés en Europe; on se proposait d'en enrôler 100,000 de plus avant le premier juillet 1917, pour réparer les pertes subies par le contingent australien. Une loi de conscription fut soumise à l'électorat en octobre, mais rejetée par une majorité

minime.

L'Union de l'Afrique du Sud accomplissait avec succès la tâche qu'elle avait entreprise d'expulser les Allemands de ce continent. Les troupes de la Nouvelle-Zélande, qui étaient soit en Mésopotamie soit en France, furent maintenues à leur effectif normal par l'enrôlement volontaire.

Dans un discours qu'il fit en septembre, M. Bonar Law déclara que Terre-Neuve avait fourni, proportionnellement à sa population, un plus grand nombre d'hommes à l'armée et à la marine britannique que toute autre partie de l'Empire. Il résulte d'informations émanant du département de la Milice de Terre-Neuve que cette colonie a donné 12,132 hommes sur une population de 256,290 habitants; 7,312 autres avaient offert leurs services, qui n'avaient pas été acceptés.

Outre un corps d'armée entier envoyé en Mésopotamie pour secourir les troupes assiégées de Kut, des troupes hindoues furent expédiées en Egypte pour la défense du canal de Suez, dans l'Afrique